

Quelques statistiques intéressantes sur les parents-étudiants

En général...

- Selon le Conseil supérieur de l'éducation, 25% des nouveaux étudiants inscrits du réseau des Universités du Québec ont des responsabilités parentales.
- Cette proportion était évaluée à 16,1% en 2002, selon une étude conjointe du Ministère de l'Éducation du Loisirs et du Sport (MELS) et de l'AFE pour l'ensemble du Québec.
- Les résultats d'ICOPE 2006 estimaient à 23 % la proportion de parents étudiants qui faisaient leur entrée dans le réseau des Universités du Québec.

Source : Bonin, Sylvie, *Le projet ICOPE : prise de vue récente sur la conciliation études-travail-famille*, document du CAPRES, 2007. [En ligne]

http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art_UQ-nov-07.shtml

- L'enquête ICOPE 2006 montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à devoir articuler famille et études : 69,6% contre 30,4% d'hommes (Bonin, 2007).
- Selon cette même enquête, 72% des parents étudiant au 1er cycle et 65% au second étudiant à temps partiel contre 25% des étudiants et étudiantes sans enfant au 1er cycle et 35% au second.
- Selon les résultats de l'enquête de 2009 de la FEUQ auprès de douze mille (12 000) étudiantes et étudiants du premier cycle dans quatorze (14) établissements, la moitié de la population étudiante vivait avec moins de 12 200 \$ par année, prêts et bourses inclus. Également, l'échantillon était de 5% de parents-étudiants au premier cycle et 20% aux cycles supérieurs.

Source : Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ), *Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle*, Guillaume Houle, vp aux affaires universitaires de la FEUQ, Montréal, 2009, 149 p. [En ligne] <http://feuq.qc.ca/sources-et-modes-de-financement-des-etudiants-de-premier-cycle/>

Dans les universités...

- **Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) :** Selon les données de l'Association générale étudiante (AGE-UQAT), 40% de la population étudiante sont des parents-étudiants, tous cycles confondus!

Source : « Les étudiants de l'UQAT plus endettés que la moyenne », Radio-Canada, 26 septembre 2011, en ligne <http://www.radio-canada.ca/regions/abitibi/2011/09/26/002-endettement-etudiants-uqat.shtml>

- **Université du Québec à Montréal (UQAM) :** Selon l'enquête ICOPE (Indicateurs des conditions de poursuite des études) 2001, près de 20% de la population étudiante de l'UQAM est composée de parents-étudiants.
- **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) :** Selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 22 % de la

clientèle de l'UQAC sont des parents-étudiants. Un sondage réalisé par le Mouvement des associations générales étudiantes (MAGE-UQAC) a révélé que 75% des parents-étudiants sont des femmes, qu'il y a un peu plus de 33 % qui sont monoparentaux et que 33% ont 2 enfants.

Sources :

Lévesque. Laura, « Conciliation travail-famille-études. Le MAGE-UQAC craint l'effet des coupes », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 22 juin 2013, p. 9.

Belley-Murray, Katerine, « 80 places pour les enfants des parents-étudiants. Le MAGE-UQAC redépose une demande », *Le Progrès-dimanche*, 16 juin 2013.

- **Université de Sherbrooke (UdeS)** : Selon les données du Regroupement des étudiants à la maîtrise, au diplôme et au doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS), 40% des étudiants et étudiantes inscrits aux cycles supérieurs ont des enfants à leur charge.

Source : Maurice, David, « Revers pour la conciliation études-travail-famille! », *La Tribune*, Sherbrooke, Vice-président aux affaires externes du REMDUS (Regroupement des étudiants à la maîtrise, au diplôme et au doctorat de l'Université de Sherbrooke), 15 août 2008, p. 10.

- **Université Laval (UL)** : Selon les recherches de Dominique Tanguay, doctorante en science de l'orientation, 33% des étudiants et étudiantes qui obtiennent leur doctorat ont des responsabilités familiales. Selon les enquêtes socio-démographiques des associations étudiantes, il y aurait environ 15% de parents-étudiants au premier cycle et 25% aux cycles supérieurs.

Aux cycles supérieurs...

- 11 000 parents-étudiants sont inscrits aux cycles supérieurs
- seulement 1017 places sont offertes dans les CPE universitaires
- 20% des étudiantes et étudiants inscrit à temps plein aux études supérieures ont des enfants
- 40% des étudiantes et étudiants inscrits à temps partiel ont des enfants

Source : St-Onge, France, Présidente du Conseil national des cycles supérieurs (CNCS-FEUQ), « Libre opinion: Dur d'être étudiant et parent! », *Le Devoir*, Montréal, 4 février 2003, p. A6. [En ligne]

<http://media2.ledevoir.com/non-classe/19739/libre-opinion-dur-d-etre-etudiant-et-parent>

Sur les pensions alimentaires...

- En 2007-2008, 5,7% des bénéficiaires de l'AFE sont cheffes et chefs de familles monoparentales dont 94% sont des femmes et dont seulement le quart, parmi lesquels figurent 99% de femmes, reçoit une pension alimentaire d'un montant annuel moyen de 3 298 \$. La plus forte proportion de ces bénéficiaires se retrouve dans la formation professionnelle (11,6% des bénéficiaires).

Source : Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAF), « Avis du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études concernant la correction d'une ambiguïté de l'annexe II du règlement sur l'aide financière aux études relative aux pensions alimentaires », *Canada NewsWire*, Québec, 21 janvier 2010. [En ligne sur le site du Conseil supérieur de l'éducation] <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/ccafe/50-1119cp.pdf>

- En 2009-2010, 2% (2 827 personnes) des bénéficiaires de l'AFE recevaient une pension alimentaire pour elles-mêmes ou pour leur enfant d'un montant moyen de 3 299 \$ parmi lesquels se trouvaient 94,3% de femmes. Parmi ces bénéficiaires, 86,3% avaient au moins un enfant et la moitié avait deux enfants ou plus. Le quart des familles monoparentales recevaient une pension alimentaire et 80% de ces personnes recevaient un montant supérieur à 1 200 \$ par année.

Source : Conseil supérieur de l'éducation, « Avis favorable du comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études sur une modification au traitement des pensions alimentaires pour enfants dans le programme de prêts et bourses », *Canada NewsWire*, Canada, 2 juin 2011. [En ligne] <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/ccafe/50-1121cp.pdf>

Sur l'aide alimentaire pour la population étudiante...

- Lorsque le gouvernement a coupé le versement d'aide financière aux études de septembre pour les étudiantes et étudiants qui ont fait la grève....

Pour aider les étudiantes et étudiants dans le besoin, des fonds de solidarité ont été mis sur pied dans certaines universités, notamment l'Université de Sherbrooke et l'UQAM. À l'UQAM, plus de 60% des demandes d'aide proviennent de parents-étudiants. Des cartes prépayées d'épicerie, de pharmacie et de transports leur sont remis ainsi que du matériel scolaire pour leur enfant, au besoin.

Source : Lévesque, Caroline, « Aide financière : des banques alimentaires pour aider les étudiants pénalisés par la grève », *Le Huffington Post Québec*, Québec, 18 septembre 2012. [En ligne] http://quebec.huffingtonpost.ca/2012/09/18/greve-etudiante-banques-alimentaires_n_1892716.html

- Augmentation des besoins d'aide alimentaire chez la population étudiante...

Réalisée en 2011, une étude de la clientèle des banques alimentaires de l'île de Montréal relève une augmentation de 300% de la demande provenant des étudiants depuis 2008.

Source : Sauves, Ewan, « Des étudiants sans le sou », *La Presse*, 7 septembre 2012. [En ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201209/07/01-4571887-des-etudiants-sans-le-sou.php>

Sur l'impact des mesures de soutien sur les parents-étudiants...

- Programme Parents aux études du Cégep Limoilou : Pour les deux années précédentes, 17 étudiantes inscrites au programme ont terminé leurs études et 32 sont encore inscrites sur un total de 61.

Source : Demers, Véronique, « Trois organisations de Québec raflent un Prix Égalité 2010 », *Québec Express*, La cité/Limoilou, Québec, Vol. 9, No 46, 19 mars 2010; *Québec Hebdo*, Québec, 4 mars 2010. [En ligne] <http://www.quebechebdo.com/Politique/2010-03-04/article-1239145/Trois-organisations-de-Quebec-raflent-un-Prix-Egalite-2010/1>